

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine: Son Excellence le très Révérend Dom Henri Smeulders, commissaire apostolique, à Québec; remarquables paroles de Son Excellence à l'adresse des élèves de l'Institution des Frères de la Doctrine Chrétienne à Québec. —La plantation et la conservation de nos forêts; conseils utiles donnés à ce sujet par l'Hon. H. G. Joly.

Causerie agricole: Exploitation des prés fauchés (Suite). —Deuxième mode d'exploiter les prairies naturelles. —Troisième mode d'exploitation des prairies naturelles. —Rendement des prairies.

Sujets divers: Fête religieuse du Cercle agricole de la paroisse de St Eugène, comté de l'Islet; résumé d'une intéressante conférence agricole donnée à St Eugène, par M. J. D. Schmouth, professeur à l'école d'agriculture de Ste Anne. —Quelques conseils sur la plantation des arbres. —Liste des prix accordés par la Société d'agriculture du comté de l'Islet, dans le concours de cette année, pour fermes les mieux tenues, récoltes sur pied et terres neuves.

Choses et autres: Le numéro de l'Opinion Publique qui sera publié jeudi, le 29 novembre courant, contiendra le portrait de Son Excellence Dom Henri Smeulders, délégué du Saint Père en Canada; on pourra se procurer ce numéro, sur l'envoi de 10 cts adressés aux propriétaires de l'Opinion Publique à Montréal. —Le refroidissement chez le cheval. —La profession agricole.

Recettes: Moyen de faire du loere bleu pour peindre les murs. —Moyen d'empêcher la sueur des pieds.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, écrivain, N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition. —Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écrivain, arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec. —Prix, 15 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart. —Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBreuil. —Prix, 60 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy. —Prix, 60 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Son Excellence le très Révérend Dom Henri Smeulders, Commissaire Pontifical. —Lundi, le 22 octobre dernier, la ville de Québec était témoin d'un événement ayant un caractère religieux de la plus haute importance, puisqu'on y accueillait un envoyé du Saint Siège, venant nous apporter, à tous, des paroles de force, de consolation et d'espérance.

De ce moment jusqu'à aujourd'hui, Son Excellence le très Révérend Dom Henri Smeulders, envoyé dans notre pays par Notre Saint Père le Pape, pour y traiter des affaires ecclésiastiques, a reçu la visite de presque tous les prélats de l'Archidiocèse de Québec et d'un grand nombre de prêtres; des délégations nombreuses lui ont présenté l'hommage de leur vénération, tout en lui témoignant leur profond attachement à notre Saint Père le Pape Léon XIII. De son côté, Son Excellence s'est fait un devoir de visiter toutes nos communautés religieuses où il a été l'objet de démonstrations telles qu'il convient d'offrir au représentant du Chef de l'Eglise.

Le 14 novembre, c'était au tour des élèves de l'Institution des Frères de la Doctrine Chrétienne, au nombre de plus d'un millier, auxquels Son Excellence avait bien voulu accorder l'honneur d'une réception, à la Salle Jacques Cartier, à St-Roch de Québec.

Son Excellence vivement ému d'une aussi brillante démonstration de la part des jeunes gens sous la direction des Frères dont il connaît le dévouement, et pour les deux magnifiques adresses qui lui furent présentées et qui témoignaient de la joie qu'ils ressentaient de pouvoir s'incliner devant l'envoyé de Rome, leur adressa des paroles dont ils conserveront un précieux souvenir.

Nous empruntons aux journaux de Québec, les extraits suivants du discours prononcé par Son Excellence, en cette circonstance :

"L'inscription que je vois rend bien vos sentiments et ceux de tous les cœurs catholiques Vive Léon XIII! c'est-à-dire, vive le successeur de Pierre, le

Vicaire de Jésus Christ ! Ce cri d'amour s'épanche naturellement de vos cœurs. Vous l'avez énoncé dans vos adresses ; vous l'avez montré par les accents de foi que j'ai entendus. Je répète donc avec vous ces mots : Vive Léon XIII ! le soutien de la vérité. Vive sa doctrine, vive la doctrine que vous enseignent les bons Frères qui, malgré la persécution dont l'Eglise a tant à souffrir en ces temps malheureux, poursuivent activement leur mission. C'est cette doctrine chrétienne, que vous recevez ici, et qui s'insinue dans toutes les branches de l'enseignement, dans l'histoire, dans la géographie, dans les sciences et les lettres. Dans tout il y a cette direction de la religion qui vous rendra vraiment utiles à votre pays. C'est par cet enseignement que vous mériterez l'amour du Souverain Pontife Léon XIII. Vive Léon XIII !

“ AMOUR !—Cet amour de Léon XIII se manifeste d'une manière bien évidente pour le Canada. Ma présence au milieu de vous n'est qu'un rayon de ce grand amour dont son grand cœur est rempli pour tous ses enfants de la chrétienté. Son regard amoureux est dirigé vers vous. C'est son amour qui m'a porté ici aujourd'hui ; cet amour du cœur chrétien est fondé sur la vérité. Si vous continuez, mes enfants, à mettre en pratique la doctrine que vous recevez de ces bons et dévoués Frères, vous préparerez une nouvelle gloire, non seulement à Léon XIII et à l'Eglise, mais encore au peuple canadien tout entier.

“ GLOIRE.—Gloire non seulement à Léon XIII, mais encore gloire au Canada catholique ! La gloire est fondée sur l'amour qui a des racines dans la foi chrétienne. En préparant la gloire à l'Eglise, vous verrez bientôt le triomphe de la vérité dans les maux qui agitent l'univers catholique, et vous assisterez au triomphe de l'Eglise.

“ TRIOMPHE.—Comment ce triomphe arrivera-t-il ! je n'en sais rien. Mais l'Eglise compte dix huit siècles d'existence et son passé glorieux suffit pour faire présager ce que l'avenir lui réserve. Elle a eu des persécutions sanglantes, et cependant elle en est sortie triomphante. Julien l'Apostat, qui représentait bien les persécuteurs actuels de l'Eglise, défendait aussi aux chrétiens de fréquenter les écoles de leur foi ; c'était un laïciseur de l'éducation. D'autres persécutions aussi terribles ont rendu l'Eglise catholique de plus en plus florissante, suivant cette parole de Tertullien : *Sanguis martyrum, semen christianorum.*

“ Les Frères de la Doctrine Chrétienne participeront à ce triomphe de l'Eglise, car l'instruction qu'ils donnent à la jeunesse est fondée sur la Religion, sous la direction sage et éclairée de l'Episcopat, guidé lui-même par le Vicaire du Christ qui siège à Rome, la Ville Éternelle. J'espère que ce souffle de laïcisation qui infecte certains pays de l'Europe ne pénétrera jamais en Canada. Et si on base l'enseignement sur la religion, nous ne pouvons douter que le triomphe ne soit éclatant dans la suite. Je vous engage encore une fois, mes chers enfants, à crier avec moi : Vive Léon XIII !

“ Amour et gloire à ce défenseur de la véritable civilisation !

“ Triomphe à l'Eglise catholique !

“ Et que le Canada y contribue pour une large part !”

La plantation des arbres et la conservation de nos forêts.—Tous ceux qui tiennent véritablement au progrès agricole dans notre pays, et plus particulièrement les cultivateurs puisqu'ils y trouveront leur avantage, ne doivent pas rester indifférents à ce qui pourra y contribuer. La question de la plantation des arbres forestiers et la conservation de nos forêts fait actuellement le sujet d'études de nos principaux agronomes, et nous devons nous appliquer à mettre en pratique les bons conseils qu'ils nous donnent, afin de retirer le plus grands avantages de cette exploitation qui serait une de nos principales richesses agricoles si nous savions en profiter.

Voici ce que disait l'Hon. M. H. G. Joly, dans le cours d'une conférence qu'il a donnée à Montréal, il y a un mois :

De tous temps, dit le conférencier, les hommes ont aimé les bois. Lorsqu'on parcourt les superbes avenues de Montréal on voit que ce goût s'est conservé parmi vous. Peut-on se lasser d'admirer ces belles rangées d'arbres qui par-ci par-là, comme des brillants, émaillent votre belle ville ?

Les Grecs ne trouvaient pas de plus beau ciel que l'ombre des arbres. C'est là qu'ils se figuraient le séjour des bienheureux. Les Gaulois élevèrent leurs premiers temples sous la protection des arbres. Il en fut de même dans la Scandinavie. Les peuples de cette contrée construisirent à l'ombre des arbres des temples qui firent des modèles d'architecture religieuse.

On serait peut-être tenté de contester l'opportunité d'un système de sylviculture dans la Province de Québec. Nous sommes, dit-on, le pays des forêts. Nous l'étions, mais nous ne le sommes plus. Nous n'envoyons pas en Angleterre le tiers du bois que l'on y consomme. C'est donc une erreur de croire que les essais de sylviculture doivent se limiter au Nord-Ouest où, si l'on évite le voisinage des cours d'eau, on ne trouve pas un seul arbre. Les étés sont marqués par de grandes sécheresses : pas d'humidité dans ce sol. Au printemps la fonte des neiges élève de trente pieds le niveau ordinaire des rivières. Pourquoi ? Parce qu'ils n'y a pas de forêts pour endiguer le torrent qui en se répandant sur le sol lui donne l'humidité et laisse aux rivières leurs cours naturels.

On commence à comprendre l'importance de la sylviculture dans notre grand territoire. L'été dernier, j'étais à Winnipeg où j'ai eu le plaisir de rencontrer mon ami, M. Byles, que je vois ici ce soir, et là nous avons fondé une association forestière. Mais la ne doivent pas se limiter nos efforts. Il est important d'étudier la question comme on la fait en France où sur 53 millions d'hectares on en compte six millions en bois et forêts. Cependant, en France, on plante des arbres, on refait les forêts et on fait de la science de la sylviculture une partie de l'éducation de la jeunesse. On trouve des écoles spéciales de sylviculture.

La Province de Québec peut se diviser en deux parties : les bois et les forêts et les endroits colonisés. Prenons nos paroisses. Un vingtième de ce territoire est-il en forêts ? Non. Dans les vieilles paroisses surtout le bois est rare. L'étranger qui entend parler des forêts vierges de l'Amérique, serait étonné de parcourir plusieurs lieues au Canada sans trouver un bel orme. Il serait encore plus surpris de voir nos coquettes habitations de la campagne aucunement protégées par de petits bocages.

Nous avons un double devoir à remplir : conserver nos forêts et en créer de nouvelles.

J'ai à rendre hommage au zèle et à l'intelligence du ministre actuel des terres de la couronne, l'hon. M. Lynch. Il connaît bien la question et cherche à protéger nos forêts.

On a habitué les colons à regarder les arbres comme des ennemis. On a fait aux arbres une guerre sans merci. C'est contre ce préjugé qu'il faut réagir. Il faut prévenir le feu et la destruction par le colon.

On peut par des précautions empêcher le feu de commencer ses ravages. On a fait des lois sages et il faudra persévérer. On offre une prime à celui qui plante des arbres et on charge des inspecteurs de prévenir le feu dans les forêts.

Ces lois sont d'autant plus nécessaires que la qualité et la dimension de nos bois diminuent. Notre magnifique bois carré est une chose d'autrefois tant ses proportions sont réduites.

Alors rétablissons nos forêts comme en Allemagne et en France. L'Allemagne a su conserver ses forêts et en élever de nouvelles. En France on plante le pin maritime dans les Landes. On fait des forêts sur le sable. Il est un fait qu'il ne faut pas oublier: tout sol est propre à la culture d'un arbre ou d'un autre. En faisant un choix d'arbres qui conviennent au sol qu'il faut boiser on peut toujours élever une forêt. Même les terrains les plus humides peuvent alimenter certains arbres et les voir grandir. Le plus grand sylviculteur du monde peut-être, le duc d'Athol, en Ecosse, disait à ses enfants: "Plantez des arbres, ils pousseront pendant que vous dormirez." Aujourd'hui, vingt-deux millions d'arbres couvrent les terres du duc d'Athol.

Il faut suivre l'exemple et par la persévérance conserver à notre pays une grande source de richesse. Essayez et vous réussirez. Si le terrain est humide essayez le frêne; s'il est léger prenez le tamalac; s'il est aride choisissez le bouleau; s'il est rocailleux tentez le pin et l'épinette.

On acclimata les arbres comme toutes autres plantes. Le lilas n'est pas un arbre canadien; on l'a acclimaté si bien que ses bourgeons s'ouvrent avec ceux de l'érabie. On peut cultiver avec avantage le noyer noir qui a plus de valeur au Canada que l'acajou.

M. Joly dit qu'il a planté des noyers noirs qui, en neuf années, ont donné une moyenne un demi pouce de diamètre par année. A l'âge de trente ans ces arbres auront un diamètre de quinze pouces, représentant une capacité de quinze pieds cubes et une valeur de \$15. Dans un arpent on peut voir grandir 400 de ces arbres—ce qui ferait une valeur de \$6,000.

On peut aussi planter le noyer tendre dont la valeur est double de celle du pin, de l'orme, de l'érabie. Il y a aussi l'érabie à Giguères qui, en six ou sept ans, peut donner une belle sucrerie. On a compris l'utilité de cet arbre, car, d'après mes calculs, on a planté, l'année dernière, 500,000 érabes à Giguères. Pour vingt-cinq cents de graines de cet arbre on peut avoir 400 à 500 érabes. Cet arbre est du Minnesota et on l'a parfaitement acclimaté au Canada. On entrevoit donc le jour prochain où, dans nos campagnes, renaîtront nos vieilles sucreries avec leurs bonnes coutumes qui étaient un trait distinctif de la vie de nos habitants. Songeons que, dans six ou sept ans, nous rétablissons nos sucreries.

Il faut se rappeler que nous travaillons pour l'avenir, pour les générations qui nous suivront. Si nous ne profitons pas abondamment de notre travail d'autres en profiteront.

Nous avons eu notre fête des arbres, notre *arbor day*, l'exemple nous est venu de nos voisins. Dans le Michigan, qui exporte plus de bois que toutes les provinces réunies du Canada, on plante des arbres. Le chemin de fer *Northern Pacific* a une classe d'employés chargés spécialement de planter des arbres sur son parcours.

Notre fête des arbres a attiré l'attention d'un peuple du Nord de l'Afrique. Le président de la ligue forestière de l'Algérie m'a écrit pour me demander des renseignements. On voit que le bien trouve des admirateurs, et c'est un honneur pour notre pays de pouvoir donner un exemple aux Français de l'Algérie.

CAUSERIE AGRICOLE

EXPLOITATION DES PRÉS FAUCHÉS.

(Suite.)

Pour ramasser le foin on se sert de râtaux à main; mais la rareté de la main d'œuvre rend plus général le râteau à cheval avec lequel on exécute le travail aussi bien et plus promptement.

De tous les travaux agricoles la rentrée des foins, de même que la rentrée des grains, est l'opération qui demande le plus d'activité, et l'on doit distribuer les travaux de telle sorte qu'hommes et attelages soient constamment à l'ouvrage durant toute la rentrée des foins comme des grains. Et pour que l'ouvrage marche rapidement, on doit avoir eu le soin de préparer d'avance tout ce qui doit contribuer à hâter les travaux: les chemins arrangés en bon état de voirage, les charrettes en bon ordre et les harnais

raccommodés, les fenils bien nettoyés et qu'il n'y manque rien pour que la récolte soit entièrement à l'abri. Partout où la direction d'une ferme est faite avec intelligence, on ne manque pas de se procurer la main-d'œuvre suffisante, suivant l'importance des prairies en exploitation. Généralement on donne sept à huit ramasseurs par quatre chargeurs; puis, sur les fenils, il doit y avoir un certain nombre d'hommes pour aider à décharger, et distribués de manière à ce que les charroyeurs n'aient pas à attendre pour le déchargement du foin.

Lorsque tout est fait avec calcul et proportion, le travail marche rapidement. Quand l'organisation est bonne, on peut entrer, par jour, trente à quarante voyages de foin du poids de 700 à 800 livres.

Lorsque le foin est rentré on laisse repousser la prairie; et comme la récolte du foin se fait d'ordinaire de bonne heure, la seconde pousse est quelquefois assez importante pour pouvoir être fauchée, mais ce fourrage ne pourrait être récolté que tard à l'automne, et à cette saison il sécherait difficilement. Pour cette raison on préfère laisser pâturer par les bestiaux. Ce pâturage peut être continué jusqu'en automne pourvu que les pluies ne mettent pas trop molle la surface du sol, parce qu'alors les animaux détruiraient la prairie avec leurs pieds.

On ne doit faire entrer les animaux sur une prairie, que lorsque l'herbe est suffisamment repoussée. Pour le gros bétail: bœufs, vaches ou chevaux, l'herbe doit avoir au moins quatre pouces de haut, et pour les moutons elle peut être plus courte.

Sans oser affirmer que ce pâturage temporaire est favorable aux prairies fauchées, il ne paraît être dommageable, du moins aucune expérience n'est venue en démontrer les mauvais effets. D'ailleurs le profit immédiat qu'on en retire est manifeste. On entretient pendant plusieurs semaines un grand nombre d'animaux qu'autrement il faudrait nourrir, soit à l'étable, soit dans des pâturages où l'herbe ferait défaut; dans ce dernier cas, les animaux auraient à en souffrir.

Il est vrai que si on laissait pourrir sur pied la deuxième pousse, comme cela se pratique assez souvent, la prairie retirerait quelques bénéfices; mais il semble que cette transformation d'un bon fourrage en fumier, sans passer par le corps des animaux, est un véritable gaspillage qui n'a aucune raison d'être. On dit aussi que cette herbe constitue une couverture qui empêche le sol de geler profondément. Cette couverture n'est toujours que très légère, et si elle n'est pas accompagnée d'une neige épaisse, la prairie n'en gèlera pas moins. On a aussi remarqué que plus les cotons des plantes des années précédentes sont longues, plus la pousse du printemps est retardée.

Deuxième mode d'exploiter les prairies naturelles.—Ce mode consiste à couper le fourrage au fur et à mesure des besoins, et à le faire consommer en vert à l'étable. Ce mode d'exploitation est subordonné à la convenance de la stabulation complète.

La stabulation d'été n'est pas dans nos habitudes, quoiqu'elle soit assez généralement employée dans des pays plus avancés en agriculture que le nôtre, même sous des climats plus chauds et dans des contrées où les animaux pourraient rester toute l'année au pâturage.

La consommation des fourrages à l'étable, pendant l'été, possède sur le pâturage deux grands avantages : 1o. Sur une même étendue de terrain, on peut nourrir un plus grand nombre d'animaux, parce qu'aucune partie de l'herbe n'est gâtée par les déjections ni piétinée par le bétail ; 2o. On recueille une masse d'engrais plus considérable qu'on peut utiliser d'une manière complète, car ces engrais sont généralement ramassés en tas et subissent alors une fermentation suffisante, sans déperdition notable de ses principes fertilisants, et cet avantage est immense. Dans toutes les cultures, mais surtout dans celle qui a besoin d'amélioration et dans celle où l'on se plaint le plus du manque d'engrais, on peut calculer pour une masse d'engrais double de ceux recueillis généralement.

La consommation du fourrage vert à l'étable est aussi plus avantageuse que la fenaison en ce qu'elle nous épargne les frais de fanage et de dessiccation. Cependant il n'y a pas beaucoup de comparaison à faire, sous notre climat, entre le fourrage vert et le fourrage sec, car l'un et l'autre sont d'une nécessité absolue dans notre pays.

Tout n'est pas avantageux dans la consommation du foin vert à l'étable. Ce mode exige des bâtiments spacieux bien éclairés, bien aérés et plus coûteux que ceux que l'on possède généralement. Ce ne serait certainement pas un mal si l'on introduisait quelques améliorations dans la construction de nos bâtiments ; nos animaux n'en seraient que mieux et ils s'entretiendraient dans un meilleur état de santé. Mais tous les cultivateurs ne possèdent pas les moyens de refaire leurs bâtiments ; même dans le cas où ils reconnaîtraient les avantages de la stabulation permanente, ils ne pourraient faire les déboursés nécessaires pour opérer un changement dans la manière de garder le bétail. De plus, par la stabulation complète, les frais de main d'œuvre sont de beaucoup augmentés, puisque, à chaque repas, on est obligé de transporter du champ aux étables les fourrages nécessaires, et cela entraîne des dépenses d'autant plus fortes que les champs sont plus éloignés et le nombre d'animaux plus grand. De sorte que ce mode d'exploiter les prairies naturelles ne peut se faire avantageusement que quand les prairies sont assez rapprochées des bâtiments. L'herbe des prairies est alors fauchée toutes les fois qu'elle a atteint une certaine hauteur, soit dix à douze pouces. On attend ce développement afin que le râteau puisse saisir les tiges.

Troisième mode d'exploitation des prairies naturelles — Ce mode consiste à alterner le pâturage et le fauchage sur un même champ. On peut ici adopter différents systèmes, suivant qu'on les trouverait convenables. Ainsi, on peut faire pâturer un an et faucher la deuxième année, puis faire pâturer la troisième année, et faucher la quatrième année ; ou bien, on peut faire pâturer deux ou trois ans de pâturage ; ou bien encore faucher deux ou trois ans et faire pâturer l'année suivante.

Lorsque le pâturage est continu, certaines plantes, surtout les plus délicates et les plus succulentes, sont constamment rasées par les animaux et ne peuvent jamais prendre un grand développement ; le rasage constant les affaiblit, les affame et elles sont exposées à disparaître bientôt du sol. Si alors on supprime le pâturage pendant un an et qu'on le remplace par le fau-

chage, les bonnes herbes reprennent vigueur, se multiplient soit par leurs graines, soit par leurs racines, et peuvent ensuite souffrir le pâturage pendant un certain temps ; après quoi il pourrait devenir nécessaire de recourir encore au fauchage.

De même, si l'on fauchait constamment les prés, toutes les plantes rampantes, légumineuses qui garnissent le pied des grandes herbes, disparaîtraient et la qualité et la quantité du fourrage diminueraient. On fait disparaître ces causes de destruction en alternant le pâturage avec le fauchage. Avec un peu d'expérience on reconnaît bien vite si un terrain engazonné est plus productif comme pâturage que comme fauchage. Dans ce cas, le pâturage pourra être continué pendant deux, trois, quatre et même cinq ans ; au bout de ce temps on aura une année de fauchage. Mais si le pré est plus productif comme pré fauché, le fauchage devra durer plus longtemps et le pâturage ne revenir qu'une fois tous les quatre ou cinq ans.

Rendement des prairies.—De toutes les récoltes, le foin des prairies naturelles est le moins variable. Cependant il n'est pas tout à fait exempt de variations, et ces variations sont dues à la qualité du terrain, à l'espèce d'herbes qui composent la prairie, au climat, à la quantité d'humidité que possède le sol et à la dose d'engrais qu'il reçoit. Ces causes de variations bien considérées, on admet généralement que 4,500 livres de fourrage sec par arpent est un produit très élevé, et l'on considère comme très faible un produit de 1,100 livres, même sur les terrains secs. — (A suivre.)

Le Cercle agricole de St-Eugène.

(Suite.)

Le lendemain, était la fête religieuse du Cercle agricole de St-Eugène. A neuf heures précises, commençait la grand-messe, chantée solennellement par le Révérend M. F. X. Méthot. Toute la paroisse s'était fait un devoir d'assister à cette solennité, la plus auguste de nos cérémonies catholiques.

Après l'Evangile, le Révérend M. C. Bacon, curé de l'Islet, montait en chaire, pour célébrer les beautés de la fête du jour, et montrer à son pieux auditoire les fins dernières de l'homme et les récompenses attachées à la pratique de la vertu.

Pendant près d'une heure, il tint ses auditeurs attachés à son éloquent parole. Sa voix sympathique remua profondément l'assistance. L'agriculture, dit-il, en substance, est la plus belle profession que l'homme puisse adopter, c'est la seule que Dieu lui ait imposée ; elle est, pour ainsi dire, d'institution divine : " Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. " La nation juive, la seule que le Seigneur ait prise sous sa protection immédiate, était une nation d'agriculteurs et de pasteurs. Dieu avait son but, en poussant les Israélites vers l'agriculture : il voulait en faire un peuple de saints. De nos jours, les populations les plus morales et les plus religieuses, sont encore les populations agricoles. L'agriculture est une profession sainte, elle rapproche l'homme de son Créateur, le met constamment en face des merveilles divines, et l'oblige à mettre sa confiance en Celui qui l'a créé, et qui soutient son existence par sa Providence infinie.

Puis, toujours avec la même éloquence, il présenta l'agriculture comme œuvre patriotique, et, à ce point de vue, il démontra combien la profession agricole est supérieure à toutes les autres occupations humaines.

Longtemps après que l'éloquent orateur eut cessé de parler, il nous semblait encore entendre résonner à notre oreille, sa parole douce et profonde. Tous ceux qui l'ont entendu, garderont un souvenir impérissable de cette magnifique allocution.

Après la messe, les cultivateurs de St-Eugène et toutes les personnes présentes à la cérémonie, furent invités à se rendre à la sacristie, pour entendre une conférence sur l'agriculture.

Il était alors onze heures ; et, malgré la fatigue que devaient nécessairement éprouver la plupart des assistants et surtout les membres du Cercle agricole, qui avaient choisi ce jour pour faire une communion générale, le local fut bientôt entièrement rempli d'auditeurs, désireux d'entendre la conférence promise.

M. J. D. Schmonth, professeur à l'École d'agriculture de Ste Anne, avait été choisi comme conférencier. Comme toujours, il développa, dans cette circonstance, les grandes connaissances qu'il possède en agriculture, célébra les grands progrès déjà réalisés par les membres du Cercle agricole de St Eugène, puis, leur montra tout le chemin qu'ils avaient encore à parcourir pour atteindre à la perfection.

L'espace nous manque pour donner un compte-rendu détaillé de cette conférence savante et pratique tout à la fois ; nous sommes donc forcé de n'en fournir qu'une courte analyse.

Messieurs, dit en résumé le conférencier : " L'exposition sur laquelle j'ai hier jeté un coup-d'œil, me démontre que la paroisse de St Eugène a réalisé des progrès solides dans l'art de cultiver la terre, et vous en êtes sans doute redevables à l'influence du Cercle agricole, poussé dans la bonne voie par son infatigable fondateur le Révérend M. F. X. Méthot.

" Mais je n'ai pas pour mission de vous complimenter, de célébrer les rapides progrès que vous avez réalisés depuis les quelques années que vous êtes mis à l'œuvre. Je dois plutôt vous montrer le chemin qui vous reste encore à parcourir pour arriver à la perfection dans l'art agricole.

" Vos bestiaux ont une belle apparence, vos vaches sont déjà belles de formes et bien bonnes comme laitières ; vos chevaux, vos montons et vos porcs ont acquis beaucoup de qualités ; vos produits végétaux présentent un volume qui montre que vous savez bien traiter vos terres, bien les fumer, bien les nettoyer, bien les labourer et bien les égoutter. Vos progrès sous ces divers rapports, sont enviables.

" Mais ne vous arrêtez pas en si bonne voie. La perfection est encore loin de vous. Je ne dis pas cela pour vous décourager ; au contraire, ce doit être un puissant stimulant vers le progrès. Si, après quelques années de travaux améliorateurs, vous avez pu atteindre aux perfectionnements que j'ai si agréablement remarqués, que sera ce donc dans une dizaine d'années ? Et que sont dix ans dans la vie d'un homme et surtout dans la vie d'un peuple ? C'est peu comme temps, mais c'est la perfection, si vous continuez à avancer avec la même rapidité que vous l'avez fait jusqu'à présent. Tout dépend de la direction que vous allez prendre. Si cette direction est bonne, vos améliorations seront solides et vos revenus augmenteront dans une forte proportion, si elle est mauvaise vous n'aurez aucune récompense en retour de vos rudes labeurs.

" Aujourd'hui, je veux vous montrer, parmi toutes les routes qui se présentent à vous, quelle est celle à laquelle vous devez donner la préférence, quelle est la plus sûre.

" Dans votre situation de fortune, et dans votre position par rapport aux marchés, vous admettez avec moi que le bétail est la base de tous nos succès agricoles. Ce sont ses produits qui se vendent le mieux et dont le transport est le plus facile. C'est son fumier qui vous permettra d'enrichir vos terres, de doubler, de tripler la production du sol. C'est donc le bétail qui doit fixer votre attention ; c'est donc sur lui que doivent s'opérer vos améliorations les plus actives.

" Mais sachez faire ces améliorations d'une manière raisonnée et avec esprit de suite. Proposez-vous un but utile et prenez les moyens sûrs de l'atteindre. En cela, écarterez-vous, s'il est nécessaire, des moyens préconisés et employés par la plupart des sociétés d'agriculture et surtout tâchez d'éviter leurs errements. Instruisez-vous par leur expérience ; leurs fautes mêmes, peuvent vous servir d'enseignements.

" Depuis au-delà de trente ans, les sociétés d'agriculture travaillent au perfectionnement de nos diverses races animales. Elles n'ont rien épargné ; les sacrifices qu'elles se sont imposés, les dépenses qu'elles ont faites pour se procurer des reproducteurs de choix sont incalculables. Cependant, nous avons beau chercher, nous n'apercevons nulle part de résultats satisfaisants, comme améliorations générales. De fait, le bétail canadien pris en masse, n'est pas actuellement beaucoup plus avancé dans la voie du perfectionnement qu'il ne l'était au début de toutes ces améliorations, de tous ces sacrifices.

" C'est ce que l'on est parti d'un principe faux. On a commencé par où l'on aurait dû finir.

" La première amélioration que l'on a cherché à réaliser a été l'agrandissement de la taille de nos animaux ; puis, on a travaillé à l'augmentation des aptitudes productives de nos diverses races. Pour y arriver, on n'a trouvé rien de mieux,

que de se procurer à grands frais et d'employer pour l'amélioration des reproducteurs appartenant aux plus grandes races que l'on a pu trouver.

" On ne pouvait débiter d'une manière plus déraisonnable. L'amélioration du bétail ne doit pas précéder celle de la culture, elle ne peut que la suivre.

" La taille d'une race et ses aptitudes ne sont que ce que la culture ou la nourriture les font. Les fourrages maigres et insuffisants ne peuvent former que des races petites et peu productives. Nos animaux canadiens sont sans doute peu développés, produisent médiocrement, ont une conformation vicieuse ; mais ils ne sont toujours que le résultat de l'alimentation qu'ils reçoivent : en été, pauvres pâturages ; en hiver, fourrages ; les pauvres encore. La paille prend une trop grande place dans la nourriture des animaux.

" Les races étrangères les plus parfaites ont été formées d'après un système tout différent. Pour elles, nourriture abondante, riche et variée en toute saison. Pâturages bien fournis, foin de prairies naturelles, fourrages artificiels, racines alimentaires succulentes et même grains en quantité notable. En un mot, les créateurs de ces races ont cherché dans la crèche, la taille de leurs animaux, mais non pas dans le choix des reproducteurs les plus volumineux.

" Ces races, comme les nôtres, ne sont que le résultat du régime auquel elles ont été soumises : *Pauvre nourriture, bétail chétif* ; riche nourriture, animaux pesants, et de grande taille.

" Mais en même temps qu'elles se perfectionnaient, ces races devenaient plus exigeantes, elles demandaient la continuation du traitement qui avait présidé à leur formation. Aussi, quand nous les importons dans nos cultures pauvres, comme elles n'y trouvent pas les aliments riches et abondants auxquels elles sont habituées, elles dégénèrent, et, après quelques générations, elles descendent au niveau des bestiaux communs de la localité et souvent même leur deviennent inférieures.

" L'amélioration de la culture doit précéder tout perfectionnement du bétail, elle doit en être le point de départ. Voilà le seul principe rationnel de tous les progrès agricoles ; et quelconque s'en écarte fait fausse route.

" Améliorons donc la culture, produisons plus de fourrages de bonne qualité, conservons nos prairies naturelles, augmentons-les s'il est possible et introduisons les prairies artificielles. Voilà le premier pas. Puis après cela, lorsque nous aurons bénéficié de ce progrès, livrons-nous à la culture des racines fourragères. Cela nous permettra de mieux nourrir le bétail et par le fait seul de cette meilleure alimentation, sous l'influence d'aucun reproducteur étranger, la taille de nos races grandira sensiblement et même les aptitudes augmenteront dans une forte proportion."

Après avoir développé cette thèse pendant deux heures entières, M. J. D. Schmonth remercia ses auditeurs de l'attention soutenue qu'ils avaient prêtée à ses enseignements. Puis le Révérend F. X. Méthot voulut bien démontrer les grands avantages de l'instruction agricole puisée dans les Ecoles spéciales et appuya surtout sur le fait que le Président du Cercle agricole de St-Eugène est un ancien élève de l'École de St-Anne. Il reconnut cependant que l'enseignement donné actuellement dans nos Ecoles d'Agriculture n'était plus au niveau de ce qu'il était autrefois et déplora amèrement que le Conseil d'Agriculture ait par ses règlements impraticables fait primer la pratique sur la théorie et ait ainsi empêché ces institutions d'atteindre leur but d'utilité générale.

Enfin chacun se retira enchanté de la manière utile dont le temps avait été employé.

Communiqué.

La plantation des arbres.

Comme la plantation des arbres fruitiers et forestiers est à l'ordre du jour, qu'aujourd'hui plus que jamais, grâce au dévouement d'hommes patriotiques qui ont à cœur de voir s'opérer le renouvellement de nos forêts et le pays s'enrichir d'arbres fruitiers de toutes espèces, les cultivateurs étant tout zèle à la plantation des arbres, il n'est pas sans importance de dire quelques mots à ce sujet.

Nous voyons avec infiniment de plaisir que depuis quelques années la plantation d'arbres fruitiers s'est

faite sur une grande échelle, grâce au beau mouvement qu'en a donné notre habile et dévoué pépiniériste Canadien, M. Auguste Dupuis, du Village des Aulnaies; de plus, la Société forestière de la Province de Québec, qui ne compte qu'une année d'existence, peut être fière de son succès, puisque les cultivateurs ont largement répondu à son appel, par la plantation de milliers d'arbres forestiers et d'ornements dans toutes les parties de notre pays où le besoin de plantations se faisait sentir.

Nous félicitons les cultivateurs de ce beau zèle, et nous souhaitons qu'il ne se ralentisse pas.

D'un autre côté nous craignons qu'il y ait découragement sous ce rapport, car la majorité des cultivateurs, suivant nous, n'était pas préparée à exécuter ce genre d'opération d'une manière convenable. À défaut de connaissances nécessaires pour en assurer le succès. Il n'y a donc pas à s'étonner, si un grand nombre d'arbres plantés n'ont pas même réussi à passer par toutes les phases de leur végétation, et que nous pouvons les considérer comme morts.

Depuis une quinzaine d'années nous avons fait nous-même le travail de la plantation d'arbres fruitiers et forestiers, et sous différentes conditions: d'arbres provenant de pépiniéristes dont l'intégrité nous était parfaitement connue; d'arbres provenant d'agents voyageurs inconnus, ou achetés sur les marchés. Dès le début de notre exploitation, nous ignorions complètement les règles à suivre quant à la plantation des arbres, et pour un grand nombre d'arbres plantés, nous les avons vus périr la première et la deuxième année. Sous ces circonstances nous croyons pouvoir répondre à la question que nous nous sommes souvent faite :

Pourquoi meurt-il tant d'arbres les deux premières années de leur plantation ?

C'est qu'on a planté à contre-temps, que les eaux pluviales ont noyé les racines dans une fosse peu profonde qui a retenu l'eau; c'est que dans une fosse de peu de profondeur et dont le terrain est sablonneux, la sécheresse a frappé les racines, faute de quelques arrosements. De la terre forte mêlée avec de la terre sablonneuse, et la sablonneuse avec l'argileuse, auraient prévenu ces extrémités, surtout si la fosse avait été large et profonde, parce que les jeunes racines auraient eu la force de garantir l'arbre; ces arbres tiennent aux localités et au peu de prévoyance, mais la mutilation tient au pépiniériste et au planteur.

Un cultivateur va chez un pépiniériste qui n'a aucun souci de bien servir les acheteurs: pourvu qu'il vende ses arbres, peu lui importe; ce cultivateur fait un choix d'arbres qui lui paraissent les plus beaux: ils sont superbes sur place, et lorsqu'on les aura sortis de terre ils seront réduits à l'état de piquets; en effet, comment concevoir que des arbres de dix pieds de tiges et de six pouces de circonférence par le bas plantés à dix huit pouces les uns des autres, puissent être enlevés de terre sans que leurs racines soient brisées, soient mutilées. Se figure-t-on que le vendeur sacrifiera les arbres voisins pour donner ceux que vous avez demandés, garnis de leurs racines et de leurs chevelus. A coup sûr il n'en trouverait pas son compte.

La bêche est mise en terre à neuf pouces de distance du tronc, elle coupe et mâche les mères racines, et aussitôt on s'efforce d'arracher l'arbre; s'il a fait quelques racines pivotantes et qui le retiennent, elles sont impitoyablement coupées comme les autres; en fin l'arbre est sorti de terre et livré à l'acheteur par le pépiniériste; de là il passe dans les mains du cultivateur qui, sous prétexte de rafraîchir les racines, les mutile, les écourte et ensuite il plante son arbre: heureux encore ce pauvre arbuste si la violence de l'arrachement n'a pas détruit tous ses chevelus! Et l'on veut, après cela, qu'on ne soit pas dans le cas de le remplacer un an ou deux après sa transplantation nouvelle.

Le pépiniériste qui ne connaît pas son métier ou qui ne se fait pas scrupule de vendre des arbres impropres à la transplantation, de même que le cultivateur qui achète un tel arbre, rejettent la mort de l'arbre sur la saison, tandis qu'ils doivent l'imputer à eux seuls.

En effet, peut-on se persuader qu'un arbre de la grosseur et de la grandeur supposées puisse reprendre n'ayant que peu de racines, et des racines de six à huit pouces de longueur; si on ne se hâtait de donner à ces arbres de forts tuteurs (ce qu'on ne fait pas dans la plupart des cas), il est impossible qu'ils ne fussent renversés par le plus léger coup de vent, puisqu'ils n'ont presque pas d'appui.

Peu importe à certains pépiniéristes peu soucieux de conserver leur bonne réputation quant à la qualité des arbres qu'ils vendent, que leurs arbres prospèrent: plus il en mourra et plus ils en vendront pour les remplacer. Il est donc important de ne faire l'achat d'arbres forestiers ou fruitiers, à bonne enseigne, et encore bien moins de les acheter sur les marchés ou de passants qui nous sont inconnus.

Lorsqu'il s'agit de replanter, il ne faut pas mettre une seconde fois, sans un intervalle plus ou moins long, selon la nature de l'arbre et la qualité du terrain, la même espèce ou des espèces analogues. La plus importante des considérations qui doivent guider le cultivateur qui veut replanter un terrain, c'est que chaque espèce d'arbre épuise le sol des sucs qui lui sont propres.

On est souvent obligé de replanter, parce que, dans le principe, sous le prétexte de plus tôt jouir, on a planté trop près: il en résulte que le terrain est bientôt rempli des racines; que les plus fortes dévorent la substance des plus faibles, et que leurs arbres périssent; à cette époque, on replantera cent et cent fois, mais toujours inutilement. L'arbre replanté subsistera et végétera pendant un an ou deux et même trois, suivant le diamètre de la profondeur donnée à la fosse destinée à le recevoir. Les racines des arbres voisins, attirées par cette terre meuble et nouvellement fouillée, se hâteront d'y pénétrer; mais dès qu'elles auront rencontré celles de l'arbre nouvellement planté, elles les dévoreront et l'arbre périra d'inanition. D'ailleurs pendant le temps que le jeune arbre pousse ses nouvelles branches, celles des arbres voisins se mettent à leur aise, s'allongent et s'étendent, afin de mieux recevoir les influences de la lumière et du soleil, et leur ombre étouffe le jeune arbre en le privant des bienfaits dont elles jouissent. Le seul remède à opposer à ces abus, c'est d'enlever un

arbre entre deux sur toute la longueur et la largeur du terrain, soit en quinconce ou autrement. Au premier coup d'œil après cet enlèvement il paraîtra de grands vides; mais quatre ou cinq ans après, la verdure sera aussi belle que dans les premiers temps, les arbres épargnés en seront bien plus beaux et leur existence assurée.

Liste des prix accordés par la Société d'agriculture du comté de l'Islet dans le concours de cette année pour Fermes les mieux tenues, récoltes sur pied et terres neuves.

Fermes de comté, d'an moins 60 arpents en culture.—1er prix, Louis Carleau, St Cyrille; 2e, Thadée Francœur, St Roch; 3e, Jacot Gagnon, St Jean; 4e, Magloire Francœur, St Roch; 5e, Jules Dupuis, St Roch; 6e, Charles Moreau, l'Islet; 7e, Cléophas Fournier, l'Islet; 8e, David Chouinard, St Jean.

Groupe de l'Islet, St Eugène et St Cyrille.

RECOLTES SUR PIED.

Blé.—Prix extra: Révd M. Méthot.—1er prix, Edouard Jean, l'Islet; 2e, Eusèbe Caron, l'Islet; 3e, Théophile Fortin, l'Islet; 4e, Damase Cloutier, St Eugène.

Orge.—1er prix, Antoine Lavoie, l'Islet; 2e, Auguste Fafard, l'Islet; 3e, Amédée Kyrouack, St Eugène; 4e, Octave Dubé, l'Islet.

Avoine.—1er prix, Octave Dubé, l'Islet; 2e, Xavier Duchesneau, St Cyrille; 3e, Xavier Gaulin, St Eugène; 4e, Téléphore Michaud, St Cyrille.

Seigle.—1er prix, Xavier Duchesneau, St Cyrille; 2e, Pierre Thibaut, l'Islet; 3e, Philippe Gagné, St Eugène; 4e, Zotique Pouliot, l'Islet.

Pois.—1er prix, Philippe Gagné, St Eugène; 2e, Edmond Pelletier, St Eugène; 3e, Frédéric Bélanger, l'Islet; 4e, Amédée Kyrouack, l'Islet.

Prairies.—1er prix, Edouard Jean, l'Islet; 2e, Antoine Lavoie, l'Islet; 3e, Edmond Pelletier, St Eugène; 4e, Pierre Langlois, St Cyrille; 5e, Eusèbe Caron, l'Islet.

Légumes.—1er prix, Révd M. Méthot, St Eugène; 2e, Eugène Casgrain, l'Islet; 3e, Frédéric Bélanger, St Eugène; 4e, Antoine Lavoie, l'Islet.

Patates.—1er prix, Révd M. F. X. Méthot, St Eugène; 2e, Eugène Giasson, l'Islet; 3e, Arthur Boucher, l'Islet; 4e, Antoine Lavoie; 5e, Xavier Gaulin, St Eugène.

Groupe de St-Jean Port-Joli et St-Aubert.

Blé.—1er prix, Zéphirin Miville, St Jean; 2e, Lévis Charretier, St Jean; 3e, Boniface Bélanger, St Jean.

Orge.—1er prix, Lucien Bélanger, St Jean; 2e, Gaspard Bois, St Jean; 3e, Cyprien Toussaint, St Jean.

Avoine.—1er prix, Luder Têtu, St Jean; 2e, Alexis Blais; 3e, Lucien Bélanger, St Jean.

Seigle.—1er prix, Boniface Bélanger, St Jean; 2e, Louis Ouellet, St Jean; 3e, Luder Têtu, St Jean.

Pois.—1er prix, Alexis Blais, St Aubert; 2e, Boniface Bélanger, St Jean; 3e, Désiré Jean.

Prairies.—1er prix, Anselme Dubé, St Jean; 2e, Onésime Morin, St Jean; 3e, Boniface Bélanger, St Jean; 4e, Désiré Jean, St Jean.

Légumes.—1er prix, Boniface Bélanger, St Jean; 2e, Louis Duval (mistigris), St Jean; 3e, Lévis Charretier; 4e, Lévis Duval, St Jean; 5e, Frs X. Miville, St Aubert.

Patates.—1er prix, Charles Duval, St Jean; 2e, Onésime Fournier, St Jean; 3e, Frédéric Bélanger, St Jean; 4e, Timothée Bélanger, St Aubert.

Groupe de St Roch et Ste Louise.

Blé.—1er prix, Joseph Caron, St Roch; 2e, Calixte Pelletier, St Roch; 3e, Achille Marié, St Roch.

Orge.—1er prix, G. Odilon Pelletier, St Roch; 2e, Guillaume Pelletier, St Roch; 3e, Alphonse Pelletier, St Roch.

Avoine.—1er prix, Edouard Odilon Pelletier, St Roch; 2e, Philippe Caron, St Roch; 3e, Cirias Morneau, Ste Louise.

Seigle.—1er prix, J. Bte Pelletier, St Roch; 2e, François Bérubé, St Roch; 3e, Benoit Cyprien Pelletier.

Pois.—1er prix, J. Bte Castonguay, St Roch; 2e, Abraham Blanchet, St Roch; 3e, Baptiste Castonguay.

Prairies.—1er prix, George Odilon Pelletier, St Roch; 2e, Pierre Pelletier Benchon, Ste Louise; 3e, Jean Castonguay, St Roch; 4e, Romuald Tremblay, St Roch.

Légumes.—1er prix, Louis Caron, St Roch; 2e, Baptiste Castonguay, St Roch; 3e, J. B. Pelletier, St Roch; 4e, Calixte Pelletier, St Roch; 5e, Michel Lizotte.

Patates.—1er prix, George Pelletier à Noël, St Roch; 2e, Jean Castonguay, St Roch; 3e, François Bérubé, St Roch; 4e, Joseph Caron.

Groupe de Ste Perpétue et St Pamphile.

Blé.—1er prix, Narcisse Pelletier, Ste Perpétue; 2e, Joseph Pelletier, St Pamphile; 3e, Elzéar Dubé, St Pamphile.

Orge.—1er prix, Narcisse Pelletier, Ste Perpétue; 2e, Elzéar Dubé, St Pamphile; 3e, François Gagnon, St Pamphile.

Avoine.—1er prix, Elzéar Lebel, Ste Perpétue; 2e, Anselme Fournier, Ste Perpétue; 3e, Narcisse Pelletier, Ste Perpétue; 4e, Alfred Caron, St Pamphile.

Seigle.—1er prix, Narcisse Pelletier, Ste Perpétue; 2e, François Gagnon, St Pamphile; 3e, Anselme Fournier, Ste Perpétue.

Pois.—1er prix, Narcisse Pelletier, Ste Perpétue; 2e, Elzéar Dubé, St Pamphile; 3e, Dorveni Lizotte, Ste Perpétue.

Prairies.—1er prix, Narcisse Pelletier, Ste Perpétue; 2e, Dorveni Lizotte, Ste Perpétue; 3e, Anselme Fournier, Ste Perpétue; 4e, Elzéar Lebel, Ste Perpétue.

Patates.—1er prix, Anselme Fournier, Ste Perpétue; 2e, Elzéar Dubé, St Pamphile; 3e, Michel Blanchet, St Pamphile; 4e, Narcisse Pelletier, Ste Perpétue.

Terres neuves labourées (concours ouvert à tout le comté.)

—1er prix, Elzéar Dubé, St Pamphile, 9 arpents; 2e, Michel Blanchet, St Pamphile, 8 arpents et 80 perches; 3e, Charles Rernier, St Eugène, 5½ arpents; 4e, Anicet Lord, St Cyrille, 5 arpents; 5e, Révd M. F. X. Méthot, St Eugène, 4 arpents et 25 perches; 6e, Louis Carleau, St Cyrille, 4 arpents et 6 perches; 7e, Antime Lemieux, Islet, 4 arpents; 8e, Xavier Gaulin, St Eugène, 3 arpents et 36 perches; 9e, Alexis Blais, St Aubert, 3 arpents et 2 perches; 10e, Lazare Leblé, Ste Perpétue, 2 arpents et 3½ perches; 11e, Téléphore Michaud, St Cyrille, 2 arpents.

Terres non labourées.—1er prix, Charles Marcotte, 6er, M. P. P., Islet, 20 arpents; 2e, Narcisse Pelletier, Ste Perpétue, 10 arpents et 88 perches; 3e, Edmond Pelletier, St Eugène, 5½ arpents; 4e, Anselme Fournier, Ste Perpétue, 4 arpents et 4 perches; 5e, Lazare Lebel, Ste Perpétue, 3 arpents et 40 perches; 6e, Xavier Miville, St Aubert, 2 arpents et 2 perches; 7e, Antime Lemieux, Islet, 2 arpents; 8e, Dorveni Lizotte, Ste Perpétue, 1 arpent et 76 perches; 9e, Urbain Roy, Ste Perpétue, 1 arpent et 27½ perches; 10e, Zéphirin Miville, St Jean, 1 arpent et 17½ perches.

Choses et autres.

Publication.—Dom Henri Smeulders, Délégué du St Père en Canada.—Dans son numéro de Jeudi 29 courant, *L'Opinion Publique* publiera, dans la première page de ses illustrations, le portrait du Prêtre éminent que le Pape a daigné envoyer au Canada.

Pour faciliter les petites bourses à se procurer cette gravure, l'administration de *L'Opinion Publique* a décidé d'imprimer un certain nombre de copies extra qui seront vendues DIX CENTINS seulement.

Les personnes qui désirent l'acheter pourront envoyer immédiatement 10 centins, sous enveloppe, au bureau de *L'Opinion Publique*, à Montréal, contre laquelle somme il leur sera adressé, franco, le journal qui contiendra l'image en question.

On pourra écrire jusqu'au 28 courant. Après cette date aucune demande ne sera reçue.

Le refroidissement chez le cheval.—A cette saison de l'année, et pendant tout le cours de l'hiver, on doit apporter une grande attention aux chevaux soumis à de durs travaux ou à une longue marche, particulièrement lorsque les chevaux sont en sueur. Dans ce dernier cas, on doit faire en sorte qu'ils se refroidissent graduellement, afin d'éviter les suppressions de transpiration, dont les suites deviennent souvent graves,

Ainsi, au retour du travail, on ne les laissera pas en repos dans une écurie humide, dans un courant d'air froid, encore moins de leur donner à boire. On essuiera leur sueur avec un bouchon de paille.

La profession agricole.—Dès que les cultivateurs en général auront une plus haute idée de l'importance de la profession qu'ils exercent comme cultivateurs, il se fera des grands progrès au point de vue des améliorations agricoles. Tant que le cultivateur ne sera pas orgueilleux de son état et qu'il n'éprouvera pas une véritable satisfaction à exécuter tous les travaux de la culture, il ne pourra jamais ressentir l'intérêt qu'il doit apporter à cet art pour en retirer un plus grand profit. Si l'on s'imaginerait que cultiver la terre est un état dégradant qui ne convient qu'aux hommes sans éducation, on ne pourra jamais éprouver de plaisir à exceller comme cultivateur ou à connaître à fond nos propres affaires. C'est assurément là une erreur partagée même par de prétendus hommes instruits qui n'ont que du dédain pour l'agriculture. Sachons-le, l'état du cultivateur est aussi honorable qu'aucun autre et même plus utile au genre humain. C'est pourquoi tous les cultivateurs devraient s'y attacher et se rendre capables d'améliorer leur culture afin de la rendre de plus en plus prospère et payante.

RECETTES

Manière de faire du locre bleu pour peindre les murs.

Prenez une livre de vitriol bleu et faites-le réduire en poudre comme du mortier; procurez-vous deux pintes de chaux et un quart de livre de colle-forte. Faites bouillir le tout dans une pinte d'eau jusqu'à dissolution complète; mettez le vitriol en poudre dans un seau de bois, et lorsque l'eau de la colle est froide, videz-la sur le vitriol en brassant et mélangeant bien le tout. Lorsque le vitriol sera dissout dans l'eau de chaux, brassez par degrés les deux pintes de chaux. Essayez ensuite la couleur en y trempant un morceau de papier blanc, et lorsqu'elle sera sèche vous verrez si elle est aussi bleue que vous le désirez. Si elle était trop pâle, ajoutez un peu plus de vitriol en poudre.

Sueur des pieds.

C'est réellement une infirmité fort incommode que celle de suer des pieds, et cependant il est dangereux d'employer des moyens capables de la supprimer tout d'un coup, tels par exemple que des bains d'eau froide, rendus encore plus actifs au moyen de l'addition de substances astringentes.

Voici un remède fort simple et qui n'offre aucun danger: vos pieds étant en moiteur au sortir du lit, essayez-les avec un linge sec, puis frottez-les avec un autre linge légèrement imbibé d'eau-de-vie.



SOUMISSIONS.

DES soumissions adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Phare de la Grande Rivière," seront reçues à Ottawa, jusqu'au 1er jour de Décembre prochain, pour la construction d'une tour de phare, en charpente, à l'embouchure de la Grande Rivière, dans le comté de Gaspé. P. Q.

On pourra voir les plans et devis et obtenir des formules de soumission, en s'adressant à ce Département, Ottawa, à l'agence de ce Département à Québec, et aux bureaux de poste de Gaspé et de la Grande Rivière.

WM. SMITH,

Sous-ministre de la marine et des pêcheries.

Département de la marine et des pêcheries,

Ottawa, 3 Novembre 1883.

22 Novembre 1883.



CANAUX DU SAINT LAURENT.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

L'ADJUDICATION des travaux à l'entrée supérieure du canal Cornwall, et de ceux à l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat, qui devait avoir lieu le 13me jour de novembre prochain, est inévitablement remise aux dates ci-dessous:

Les soumissions seront reçues jusqu'à mardi, le quatrième jour de décembre prochain.

Les plans, devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà mentionnés dès et après mardi le vingtième jour de Novembre.

Pour les travaux à la tête du canal des Galops, les soumissions seront reçues jusqu'à mardi le dix-huitième jour de Décembre. Les plans et devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà mentionnés dès et après Mardi le quatrième jour de décembre.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,

Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux, }
Ottawa, 20 octobre 1883. }

8 novembre 1883.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à VENDREDI le 30me jour Novembre prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant pour suscription "Soumission pour travaux à la Rivière du Loup," pour la construction d'une extension au quai de la Rivière du Loup (en bas), comté de Temiscouata, Québec, d'après le plan et le devis que l'on pourra voir le et après LUNDI, le cinq Novembre prochain, en s'adressant à M. A. R. McDonald, Surintendant du Chemin de Fer Intercolonial à la Rivière du Loup, et à J. E. Boyd, Ecr., Ingénieur en chef des travaux du Havre, Québec, de qui l'on pourra se procurer des formules de soumission.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leurs soumissions en considération qu'en autant qu'elles seront faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère, et qu'elles seront signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque accepté, fait payable à l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. ENNIS,

Secrétaire.

Ministère des travaux publics,

Ottawa, 26 octobre 1883.

8 novembre 1883.

Apprenti demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions, s'adresser à FIRMIN H. PROULX, Ste-Anne de la Pocatière.